



S.i.v.o.s.
Fontaines-En-Sologne / Tour-En-Sologne

Siège social :

☰ Mairie de Tour en Sologne – 41250 Tour-En-Sologne

☎ 02 54 46 46 13 – télécopie : 02 54 46 06 77



RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2019

EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DES STATUTS

(à adresser à chaque commune membre avant le 30 septembre N + 1
Avec les pages du compte administratif) *

Robert HUTTEAU, Maire de Tour-en-Sologne, Président

- *J-Pierre BERANGER, Maire de Fontaines-en-Sologne, vice-président*
- *Gérard BARON, adjoint au maire de Fontaines-en-Sologne*
- *Françoise BEAUFILS, conseillère municipale de Tour-en-Sologne*
- *Pascale GARNIER, adjointe municipale de Fontaines-en-Sologne*
- *Catherine SCHOUWEY, adjointe au maire de Tour-en-Sologne*

I – BUDGET DU SIVOS

Le budget primitif 2019 a été voté en équilibre le 19 mars 2019 pour

- 386 686.00 € en section de fonctionnement
- 7 650.31 € en section d'investissement

Le compte administratif 2019 affiche les résultats suivants : (en tenant compte des soldes d'exécution de l'année précédente)

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement (avec reports)	360 177.52 €	384 681.02 €
Section d'investissement (avec reports)	5 522.01 €	7 656.88 €
Total	365 699.53 €	392 337.90 €
Résultat global du budget :	excédent	26 638.37 €

Quelques articles en détail

Art.7474 La participation des communes qui permet l'équilibre du budget, a été de 230 551 € répartie comme suit :

- Fontaines-en-Sologne (55 enfants) : ----- 88 673 €
- Tour-en-Sologne (88 enfants) : ----- 141 878 €

Basés sur les effectifs respectifs comptabilisés à la rentrée scolaire précédent le vote du budget à la rentrée de septembre 2018 (+ 11 enfants extérieurs) soit un total de 154.

Art.6574 Subventions aux associations : ----- 3 600 €

Coopératives scolaires : ----- 3 600 €

Dont 1 800 € pour l'école de Fontaines et 1 800 € pour l'école de Tour

Les investissements

Les dépenses réelles se sont élevées à 5 522.01 € (détail des investissements en annexe)

En recettes d'investissement, le remboursement de la TVA payée sur les investissements de 2018 s'est élevé à 1 906.57 €.

II – LES ENSEIGNEMENTS

Effectifs du 2 septembre 2019

145 enfants répartis comme suit :

69 élèves sur Fontaines répartis en 3 classes : 23 CE1-CE2 / 23 CM1 / 23 CM1-CM2

76 élèves sur Tour répartis en 3 classes : 28 PS-MS / 23 GS-CP / 25 CP-CE1

13 PS – 15 MS – 13 GS – 14 CP – 21 CE1 soit 76 élèves pour l'école de TOUR

4 CE1 – 19 CE2 – 28 CM1 – 18 CM2 soit 69 élèves pour FONTAINES

Ce sont des classes à double niveau sauf les cm1 pour cette année.

Les enseignantes : au 2/09/2019

Classe maternelle PS - MS : Isabelle LEJUS

Classe maternelle GS – CP : Sophie TROUVE-CLAIS, directrice de Tour

Classe de CP-CE1 : Emmanuelle GAILLARD à 80 % et Pauline GENDRIER à 20 %

Classe de CE1 – CE2 : Rachel LATOUR

Classe de CM1 : Elise SAUGER

Classe de CM1-CM2 : Séverine DEROUET, directrice de Fontaines

1 ATSEM dans chaque classe de maternelle = Mme DAUMAS (classe de PS-MS) - Mme MAULNY (classe de GS-CP) Mme PLUMENAIL, à temps non complet 2 jours par semaine (pré-retraite progressive) malgré le double niveau en CP-CE1, reste dans la classe mais vient en renfort régulièrement dans les autres classes notamment pour le dortoir, mais aussi en cas d'absence d'une collègue et aide au secrétariat du SIVOS ponctuellement.

Son poste reste principalement le renfort dans les classes de maternelles surtout en début d'année avec les petites sections. Elle aide les autres classes au moment des sorties, des activités jardin et sport etc...

Les projets d'écoles (sorties – spectacles – piscine - voyages – intervenants) :

Les projets d'écoles 2019 ont été examinés par le SIVOS lors de la réunion du budget du 19 mars 2019. Il a été attribué aux coopératives scolaires un forfait de 1800 € par école. Plus du matériel dont la liste a été acceptée en totalité par les membres du Comité Syndical. Les budgets alloués par classe ont été maintenus à 40 € par élève. La restriction budgétaire au niveau communal a été répercutée aussi au niveau du SIVOS.

- 5 tablettes supplémentaires SAMSUNG neuves avec coques de protection pour l'ensemble de l'école de Tour.
- 3 caméras pour projeter sur les TBI et une enceinte Bluetooth à l'école de Fontaines
- 1 table ronde anti-bruit et remplacement du lave-vaisselle à la cantine de Tour
- 1 table pliante, 1 trottinette et des rangements pour la garderie de Tour
- 1 feu tricolore sonore pour la cantine de Fontaines (sensibiliser les enfants aux bruits)

Le SIVOS a également accordé le financement de l'activité piscine à raison de 12 séances par école
** Séances piscine et déplacements : Forfait établi par la communauté de communes du Grand Chambord et prélevé sur la dotation versée à chaque commune : chaque commune refacture ensuite au SIVOS : seuls les enfants de Fontaines en bénéficient encore cette année (cm1 – cm2)*

En fournitures scolaires art. 6067, les crédits votés au budget primitif soit 8 800 € se décomposent ainsi :

- 6 160 € (40 € x 154 enfants = effectifs de la rentrée de septembre 2018)
- 650 € de livres pour les classes de Fontaines-en-Sologne
- 630 € de livres pour les classes de Tour en Sologne (160 € par classe de maternelle et 310 € classe primaire)
- 1 335.50 € de reliquat de 2018

Dépenses réelles de l'année : 8 248.72 € (fournitures) + 296.16 € (24 dictionnaires)

Le solde non consommé de 526.78 € a été reporté aux crédits de 2020.

Journées d'accueil : la loi 2008-790 du 20 août 2008 a instauré l'obligation aux communes de pourvoir à l'accueil des enfants les jours de grève.

- grève du 5 décembre 2019 : tout le RPI : remboursement par l'Education Nationale de : 541.62 €
- grève du 17 décembre : 1 classe sur Tour : remboursement par l'EN : 205.67 €

Les conseils d'école : trois conseils d'école ont ponctué la vie scolaire les 12 mars, 4 juin et 5 novembre. La pause méridienne est respectée avec 1 h 30 dans les 2 écoles.

Horaires à Fontaines en Sologne : 8 h 50 à 12 h - 13 h 30 à 16 h 20

Horaires à Tour en Sologne : 8 h 50 à 12 h - 13 h 30 à 16 h 20

III – LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Les tarifs des différents services pour 2019

REPAS MATERNELLE	3.14 €
REPAS PRIMAIRE	3.35 €
REPAS ADULTE /PERSONNE EXTERIEURE	5.66 €
GARDERIE MATIN	1.18 €
GARDERIE APRES-MIDI + GOUTER	1.82 €
GARDERIE A LA JOURNEE	3.00 €

Restaurant scolaire :

Un nouveau marché a été signé avec CONVIVIO LTR pour 3 années le 4 septembre 2017 avec les tarifs suivants au 02/09/2019 :

- repas maternelle2,25 € TTC
- repas primaire2.25 € TTC
- repas adultes2.25 € TTC

Les repas sont équilibrés et élaborés par une diététicienne. Pour les enfants présentant une allergie, un Plan d'Accueil Individualisé est établi avec l'école et les menus sont envoyés aux parents par mail.

Le règlement intérieur a été modifié en septembre 2018.

Le service CANTINE en quelques chiffres :

Montant versé au prestataire : art. 6042 : ----- 44 593.23 €

Montant facturé aux parents pour les repas art. 7067 : ----- 61 426.27 €

Achat de pain (aux boulangers locaux) art. 60623 en partie : ----- 2 513.79 €

Les feuilles de menus sont consultables sur les sites de chaque mairie afin que les parents puissent vérifier l'équilibre des repas, dans les réfectoires en début de mois.

Des plans d'accueil individualisés sont mis en place par l'école si c'est nécessaire pour les enfants dont la santé nécessite le suivi d'un régime. Ces plans ont permis de définir, en accord avec le prestataire de service et les parents, les conditions de prise de repas (aliments autorisés etc...).

Analyses bactériologiques

Les restaurants scolaires sont régulièrement contrôlés au niveau de l'hygiène. Le laboratoire départemental d'analyses a effectué quatre visites dans chaque cantine, pour des analyses de lames de surface. Celles-ci n'ont pas fait ressortir de dysfonctionnement majeur conduisant à une bonne désinfection de tout le matériel de cantine.

Coût des analyses pour l'année : **211.68 €** (le 4^e trim de 2018 compris) une année c'est env 170 €

Garderie périscolaire

Horaires de fonctionnement :

A Tour et Fontaines, le matin de 7 H à 8 H 40 ; l'après-midi de 16 H 20 jusqu'à 19 H 00.

Les enfants peuvent utiliser, via le car, indifféremment l'une ou l'autre des deux garderies.

Montant facturé aux parents pour les garderies : art 7066 : ----- 19 276.62 €

Goûters : achat pour les garderies art 60623 en partie : ----- 754.83 €

Il est proposé aux enfants différents goûters (barres de chocolat avec du pain, confiture, fromages emballés, gâteaux fourrés, BN) dans le cadre des directives du « plan national nutrition santé ».

Les goûters sont donnés dans la cantine (suite à un manque de place dans l'ancienne garderie) et la garderie se passe dorénavant dans la salle de motricité où des aménagements ont été effectués

(achat de tables pliantes sur roulette, un chariot range-tapis et des étagères) pour permettre aux enseignantes de continuer à utiliser la salle pour les cours de sport et de danse dans le cadre scolaire.

Les agents rangent le matériel chaque matin après la garderie. La garderie de Tour accueille chaque jour une moyenne 40 à 45 enfants. Un peu moins à la garderie de Fontaines (en moyenne 20).

Transports scolaires

Le règlement de transport spécifique au SIVOS a été modifié depuis septembre 2018. Le planning des horaires est revu avant chaque rentrée pour optimiser au mieux le fonctionnement du service par le Conseil Régional. C'est d'ailleurs ce dernier qui a la charge de fabriquer les cartes de bus au format d'une carte de crédit que les enfants doivent valider à chaque montée. Les bus REMI sont d'ailleurs équipés de lecteurs. Ces cartes JV Malin sont valables 5 ans.

Coût du transport : 46 279.14 € = subventionnés à 95 % par le Conseil Régional ; aucune participation n'est demandée aux parents. Le transport des enfants résidant à moins de 3 kms de l'école n'est pas subventionné.

Le montant perçu du Conseil Régional en 2019 s'élève à 43 186.21 € (les remboursements sont décalés sur deux exercices comptables puisque le remboursement s'effectue par année scolaire).

Prestataire du transport scolaire :

C'est la société SIMPLON qui effectue le ramassage scolaire. Le marché a été signé en 2017 pour 4 années. Le prix est révisé chaque année en septembre et s'élève au 2 septembre 2019 à 336.98 € TTC par jour pour les 2 circuits. Le SIVOS bénéficie des bus du transport du collège ce qui réduit le coût journalier.

Accompagnateurs :

Les 2 bus de ramassage scolaire du RPI bénéficient d'une accompagnatrice matin et soir.

IV – LE PERSONNEL

Les salaires :

Mme REIS VILAR Ana a demandé une disponibilité depuis le 1/9/2018. 3 agentes en CDD ont été recrutées pour pallier les heures qu'elle effectuait.

Le montant des frais de personnel s'est élevé à (**chapitre 012**) ----- 241 848.79 €

Personnel * (salaires et charges patronales) ----- 231 860.69 €

Participations COS (comité des œuvres sociales) ----- 4 338.14 €

Assurance du personnel ----- 5 649.96 €

Pot de rentrée :

Le 30 août 2019 : pot de pré-rentrée regroupant le personnel du SIVOS et les agents des communes mis à disposition, les élus, les conducteurs de bus de SIMPLON ainsi que les enseignantes. Le coût est pris en charge par la commune qui accueille et en 2019 c'était la commune de Tour en Sologne dans la garderie.

Tableau des effectifs au 31/12/2019 et récapitulatif des mouvements de personnel en 2019 :

- 01/09/2019 : Titularisation d'Angélique PLOQUIN, et augmentation du temps de travail passant à 21/35ème.
- 01/09/2019 : augmentation du temps de travail de DAUMAS Céline et MAULNY Karine suite à la retraite progressive de PLUMENAIL Corinne (présence de 2 jours par semaine)
- 01/09/2020 : augmentation du temps de travail de AUGER Christelle (nettoyage de la garderie 2 jours par semaine en alternance avec PLOQUIN Angélique.
- Reconduction des cdd pour ADAM Séverine, COUNIL Chantal et LORGEOU Sylvie pour compenser la disponibilité de Ana REIS VILAR toujours en disponibilité prévue jusqu'au 31 mai 2020.

Effectifs au 31/12/2019

Grade	Nombre d'agents	
	Temps complet	Temps non complet
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	0	2
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	0	1
Adjoint tech. principal 2 ^{ème} cl	0	1
Adjoint technique	0	3
Adj. technique - CDD	0	3
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	0	1

À Tour-en-Sologne, le 27 août 2020
Le Président :



Pièces en annexe : Les 2 pages principales du Compte Administratif 2019
Les 2 pages principales du Budget Primitif 2019
La fiche information des différents services

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	120 700,00	0,00	121 530,00	121 530,00	121 530,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	240 000,00	0,00	255 400,00	255 400,00	255 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00	0,00	6 406,00	6 406,00	6 406,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		366 700,00	0,00	383 336,00	383 336,00	383 336,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	350,00	350,00	350,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		370 000,00	0,00	386 686,00	386 686,00	386 686,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		370 000,00	0,00	386 686,00	386 686,00	386 686,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	386 686,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	300,00	0,00	200,00	200,00	200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	90 332,00	0,00	89 791,00	89 791,00	89 791,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	256 628,00	0,00	271 551,00	271 551,00	271 551,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	6,00	6,00	6,00
Total des recettes de gestion courante		347 260,00	0,00	361 548,00	361 548,00	361 548,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	740,00	0,00	138,00	138,00	138,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		348 000,00	0,00	361 686,00	361 686,00	361 686,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		348 000,00	0,00	361 686,00	361 686,00	361 686,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	25 000,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	386 686,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 268,60	0,00	7 650,31	7 650,31	7 650,31
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	15 268,60	0,00	7 650,31	7 650,31	7 650,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	15 268,60	0,00	7 650,31	7 650,31	7 650,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	15 268,60	0,00	7 650,31	7 650,31	7 650,31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 650,31
---	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 000,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	11 167,46	0,00	643,85	643,85	643,85
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	13 167,46	0,00	2 543,85	2 543,85	2 543,85
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	15 667,46	0,00	2 543,85	2 543,85	2 543,85

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		15 667,46	0,00	2 543,85	2 543,85	2 543,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 106,46
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 650,31
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
--	-------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	121 930,00	114 269,27	0,00	0,00	7 660,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	255 400,00	241 848,79	0,00	0,00	13 551,21
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 706,00	3 763,30	0,00	0,00	2 942,70
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		384 036,00	359 881,36	0,00	0,00	24 154,64
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	350,00	296,16	0,00	0,00	53,84
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	2 300,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		386 686,00	360 177,52	0,00	0,00	26 508,48
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		386 686,00	360 177,52	0,00	0,00	26 508,48
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	89 791,00	85 294,50	0,00	0,00	4 496,50
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	271 551,00	273 737,21	0,00	0,00	-2 186,21
75	Autres produits de gestion courante	6,00	0,85	0,00	0,00	5,15
Total des recettes de gestion courante		361 548,00	359 032,56	0,00	0,00	2 515,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	138,00	648,46	0,00	0,00	-510,46
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		361 686,00	359 681,02	0,00	0,00	2 004,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		361 686,00	359 681,02	0,00	0,00	2 004,98
Pour information		(3) 25 000,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 650,31	5 522,01	0,00	2 128,30
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 650,31	5 522,01	0,00	2 128,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 650,31	5 522,01	0,00	2 128,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	7 650,31	5 522,01	0,00	2 128,30
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 900,00	1 906,57	0,00	-6,57
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	643,85	643,85	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	2 543,85	2 550,42	0,00	-6,57
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 543,85	2 550,42	0,00	-6,57
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		2 543,85	2 550,42	0,00	-6,57
Pour information		(2) 5 106,46			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

SIVOS FONTAINES / TOUR

Annexe

Investissements 2019	art. 2183 mat de bureau et informatique	art. 2184 mobilier	art. 2188 matériel
ECOLE DE TOUR 5 TABLETTES SAMSUNG AVEC COQUES COL	1 800,00 €		
ECOLE DE FONTAINES ENCEINTE BLUETOOTH ULTIMATE BALLONS HANDBALL ULTRA SOFT CAMERA P/PROJETER SUR LE TBI	59,99 € 194,22 €		87,18 €
SECRETARIAT SIVOS			
CANTINE DE TOUR TABLE RONDE ANTIBRUIT LAVE VAISSELLE - FRICOM		168,55 € 2 323,20 €	
GARDERIE DE TOUR TABLE PLIANTE SUR ROULETTES 2 COLONNES 5 TIROIRS RANGT JEUX TROTTELETTE 2 ROUES		244,98 € 326,76 €	229,00 €
CANTINE DE FONTAINES			
GARDERIE DE FONTAINES FEU TRICOLERE SONORE			88,13 €
TOTAL PAR ARTICLE	2 054,21 €	3 063,49 €	404,31 €
TOTAL GENERAL	5 522,01 €		

ANNEXE = FICHE INFORMATION DES DIFFERENTS SERVICES

TARIFS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CANTINE	2,91 €	2,97 €	3,03 €	3,12	3,15	3,21	3,27	3,35	3,42			
CANTINE	2,72 €	2,77 €	2,83 €	2,91	2,94	3,00	3,06	3,14	3,20			
CANTINE	5,00 €	5,00 €	5,10 €	5,25	5,30	5,41	5,52	5,66	5,77			
CANTINE	3,15 €	3,15 €	3,21 €	3,31	3,34	3,41	3,48	3,57	3,64			
CANTINE	2,91 €	2,97 €	3,03 €	3,12	3,15	3,21	3,27	3,35	3,42			
GARDERIE	1,00 €	1,02 €	1,04 €	1,07	1,10	1,12	1,15	1,18	1,20			
GARDERIE	1,50 €	1,53 €	1,56 €	1,61	1,70	1,73	1,78	1,82	1,86			
GARDERIE	2,50 €	2,55 €	2,60 €	2,68	2,80	2,85	2,93	3,00	3,06			

* autre que ceux qui travaillent pendant la pause méridienne

SIMPLON

292,25 € TTC au 1/9/2015
 293,12 € TTC au 1/9/2016
 318,21 € TTC au 4/9/2017
 330,29 € TTC au 4/9/2018
 336,98 € TTC au 2/9/2019

	matin :	Accomp : COUNIL Chantal
Chauffeurs Tour	soir :	Accomp : Céline DAUMAS
Chauffeurs Fontaines	matin :	Accomp : Angélique PLOQUIN
	soir : ADAM Séverine	Accomp : Angélique PLOQUIN

RESTAURATION

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
CONVIVIO ac/19/2017									
REPAS	2,375 €	2,320 €	2,343 €	2,38 €	2,19 €	2,23 €	2,25 €		
REPAS	2,478 €	2,320 €	2,343 €	2,38 €	2,19 €	2,23 €	2,25 €		

ENSEIGNANTS et (ATSEM)

Effectifs actuels

Elèves au 1/9/2016	154	Elèves au 2/9/2019	145
Elèves au 4/9/2017	153		
Elèves au 3/9/2018	154		

ECOLE DE TOUR

Isabelle LEJUS	PS - MS	28	Céline DAUMAS (ATSEM)
Soph TROUVE-CLAIS -Dir	GS - CP	23	Karine MAULNY (ATSEM)
Emmanuelle GAILLARD	CP - CE1	25	Corinne PLUMENAIL (ATSEM) complément des classes maternelles

ECOLE DE FONTAINES

Rachel LATOUR	CE1-CE2	23
Elise SAUGER	CM1	23
Séverine DEROUET - Dir	CM1-CM2	23

AGENTS DE TOUR

COSTE	Isabelle	
VIOU	Annie	
BOZIER	Denis	
CHAUSSET	Bruno	
CHIGOT	Pascal	

AGENTS DU SIVOS

responsable	PLOQUIN Angélique
	PLUMENAIL Corinne
	ADAM Séverine cdd
	LORGEOU Sylvie cdd
	COUNIL Chantal cdd
	REIS VILAR Ana (en disponibilité de droit depuis le 1/9/2018)